

Tous concernés, tous mobilisés

- Tous concernés, que l'objectif soit d'agir sur les déterminants de santé pour accroître la santé mentale positive, de réduire l'incidence, la prévalence et la récurrence des troubles mentaux ou de mettre en place un dispositif de soins (care) d'accompagnement et d'insertion intégré dans la cité.
- Tous mobilisés, dans une logique de coopération et de coordination pour œuvrer au rétablissement de la personne en respectant sa volonté pour relever le défi : en 2030, la dépression viendra en tête des causes de morbidité dans le monde !

Institutions

- ARS
- Collectivités locales : département, région, communes au travers des CLSM
- Organismes locaux d'assurance maladie
- Education Nationale, PJJ, DDCCS

Opérateurs de terrain

- ES publics et privés
- Soins de ville (dont URPS et CDDM)
- Etablissements et services médico-sociaux (SAMSAR, SAVS, CMPP, CASMP, IME, SESSAD, MAS et FAM, EHPAD, ESAT, ITEP...)
- MIDPHI, GREAI, PTA, PMI, ASE
- Structures de prévention, d'accueil et d'orientation (PAE), espaces santé jeunes, missions locales, Maisons départementales des Adolescents, centres locaux d'information et de coordination et MAIA)
- Partenaires sociaux du logement et de l'insertion (CCAS, CHRS, familles gouvernantes...)

Usagers et associatifs

- GEM
- Membres des conseils de surveillance et des CRUQPC des ES
- Membres des conseils de surveillance des EMS
- Médiateurs pairs de santé
- FNAPSY, ARGOS, UNAFAM, UDAF, ARPSYDEMIO
- Fédération Santé Mentale France

Une approche en parcours au service des personnes

- L'enjeu des 10 ans à venir c'est la promotion des capacités des personnes et leur maintien ou leur l'engagement dans une vie active, sociale et citoyenne.
- L'approche en parcours de santé et de vie promeut la santé mentale et contribue pour les personnes présentant des troubles psychiques à leur rémission clinique et à leur rétablissement personnel.
- Elle permet d'identifier des points de rupture et de proposer des axes d'action. Un exemple : la période périnatale, qui comporte un ensemble de situations à risque psychique avec la possibilité d'actions précoces dont l'efficacité est avérée.



Des objectifs communs tout le long du parcours

- Agir le plus précocement possible
- Coordonner le parcours entre tous les acteurs
- Articuler le parcours aux âges charnières
- Assurer une prise en charge globale, sanitaire, médico-sociale et sociale
- Développer les thérapeutiques non médicamenteuses
- Respecter les droits des patients
- Privilégier les prises en charge en ambulatoire
- Améliorer encore et toujours la qualité des soins
- Innover, encore et toujours